

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

FICHE PRESSE	
Date : 19/05/2020	Objet : Plan départemental de sauvegarde et de relance de l'activité économique et de l'emploi

**Plan départemental de sauvegarde et de relance de l'activité économique et de l'emploi :
PLUS DE 150 M€ D'ENGAGEMENT À COURT TERME PAR LE DÉPARTEMENT !**

Au début de la crise sanitaire liée au Covid-19, le plan de continuité du service public départemental a été activé afin de garantir l'exercice des missions socles du Département : maintien du système d'information et de l'accueil téléphonique, instruction et paiement des allocations individuelles de solidarité, aide sociale d'urgence, protection de l'enfance, sécurité des infrastructures et des routes, maintien de l'activité du Laboratoire départemental...

La période de déconfinement ouvre une nouvelle phase avec la mise en place du Plan départemental de sauvegarde et de relance de l'activité économique et de l'emploi. La pandémie de Covid-19 met en difficulté les TPE et les PME de la Dordogne qui vont être durablement touchées dans leurs capacités financières.

Aussi, ce plan de sauvegarde départemental va permettre d'accompagner le tissu économique de notre territoire dans les semaines et les mois qui viennent.

Dans le domaine du BTP, ce sont plus de 160 chantiers qui vont être prochainement lancés, compris entre quelques milliers d'euros jusqu'à 40 000 € HT, permettant ainsi aux entreprises de toute taille de répondre, via des consultations simplifiées dans le respect du Code des marchés publics, pour favoriser la réactivité des candidats.

Au total, ce sont 150 millions d'euros qui seront injectés dans l'économie départementale, grâce à cette stratégie globale au service des territoires, des entreprises et de l'emploi :

- Routes et bâtiments départementaux..... 57,6 M€
- Numérique..... 40,0 M€
- Périgord Habitat 34,0 M€
- Aides aux communes..... 15,0 M€
- Habitat privé..... 3,0 M€
- Fonds de soutien 1,5 M€
- Autres 3,0 M€

I. Routes et bâtiments départementaux (57,6 M€)

Des programmes d'investissements directs accrus : des commandes supplémentaires pour nos entreprises des travaux publics et du bâtiment.

- **La reprise des chantiers interrompus par la crise sanitaire (15 M€)**
11,7 M€ votés lors du Budget primitif, abondés de 3,3 M€ proposés au Budget supplémentaire, dont :
Grosses réparations dans les collèges
dont façade de Mussidan et salle polyvalente de Terrasson 5,0 M€
Collège du Bugue 1,4 M€
Pôle social de Chamiers..... 1,3 M€
Travaux à Ribérac (démolition Silo et travaux Unité d'Aménagement) 1,0 M€
Centre d'hébergement de Rouffiac 1,0 M€
Campus Périgord 0,5 M€
Maison des Sports 0,4 M€
Château de Biron (billetterie/boutique)..... 0,4 M€
- **Un programme complémentaire de petits chantiers routiers et de bâtiments (3 M€)**
- **Un programme d'entretien routier (11 M€)**
- **Le lancement de l'extension-reconstruction du LDAR (14 M€)**
- **L'approbation d'un grand projet : la Maison départementale de l'Habitat (14,5 M€)**

II. Le numérique : des chantiers colossaux actés au moins jusqu'en 2025 (40 M€ en 2020)

- Accélération des études d'ingénierie et lancement d'un appel d'offre de plus de 285 M€ (consultation en cours) : des perspectives certaines de travaux sur plusieurs années (2025) pour les entreprises.
- **Sur 2020, plus de 40 M€ de crédits de paiements** sont inscrits au budget pour payer tous les chantiers qui ont repris depuis le 11 mai.
- **Sur 2021, c'est plus de 50 M€ de crédits** qui seront pour financer les chantiers qui se dérouleront et qui sont commandés.

III. Périgord Habitat : une dotation exceptionnelle pour donner des chantiers et une visibilité aux entreprises du bâtiment (34 M€)

- Le lancement des chantiers de construction et d'entretien de Périgord Habitat (33 M€).
- Un plan d'urgence doté de 500 000 € par le Département qui va induire plus de 1M€ de travaux supplémentaires au plan de charge 2020.
- Des petits chantiers supplémentaires pour les artisans et petites entreprises locales.

IV. Aides aux communes (15 M€)

- Accélération des paiements.
2,8 M€ supplémentaires proposés au Budget supplémentaire 2020.
- Poursuite de la contractualisation avec programmation des avenants : de nouvelles opérations d'investissements soutenues par le Département qui vont générer des chantiers sur les territoires.

V. Habitat privé : des aides supplémentaires et de nouvelles opérations d'amélioration de l'habitat (3 M€)

- De nouveaux chantiers pour nos entreprises artisanales, avec 1 M€ débloqué au Budget supplémentaire qui va générer plus de 3 M€ de chantiers.
- Une aide à la mise aux normes et créations d'assainissement individuels (PO*).
- Une aide à la mise aux normes électriques (PO*).
- Une aide à la mise aux normes plomb et amiante (PO*/PB*).
- Une aide au ravalement de façades et rénovation partielle des toitures (PO*/PB*).
- Une aide aux travaux permettant la sortie de non-décence du logement (PB*)

*PO : Propriétaire Occupant - *PB : Propriétaire Bailleur

VI. Fonds de soutien : création d'un dispositif départemental d'avances remboursables de 1,5 M€

Une dotation de 500 000€ à la plate-forme Périgord initiative permettra une aide en trésorerie aux entreprises, gérée au plus proche des besoins avec les chambres consulaires, et les intercommunalités. Ce dispositif inédit va permettre à la fois d'apporter une aide en trésorerie via une avance remboursable avec un différé de remboursement de 2 ans et une aide au renforcement des fonds propres (prêt d'honneur).

Ce dispositif « mixte » (avance remboursable et prêt d'honneur) est assez inédit et correspond totalement aux besoins des TPE non couvertes par les dispositifs mis en œuvre par l'État et la Région.

Au final, avec les contributions des EPCI et d'Initiative Périgord, ce sont 1,5 M€ qui seront consacrés à ce dispositif.

VII. Autres (3 M€)

- **Filière Forêt-Bois : 280 000 €**
 - Adaptation du Plan Départemental Forêt-Bois (PDFB) pour soutenir les activités liées à l'exploitation forestière, aux scieries et aux entreprises de sylviculture.
 - Doublement du forfait d'aide pour l'exploitation des taillis de châtaigniers déperissant.
 - Suppression du nombre maximum de dossiers pour les propriétaires.

- **Agriculture (2 M€)**
 - Développement des circuits courts pour un soutien direct aux producteurs, avec la création de la plate-forme « Le Drive Périgord ». La relocation du e-commerce : une première à l'échelle départementale et nationale !
 - La poursuite de la programmation des aides directes à l'investissement des exploitations agricoles. 400 000 € d'aides directes à l'investissement des exploitations vont être proposés au vote de la Commission permanente de juin en complément des aides déjà programmées.

- **Tourisme**
 - Un enjeu majeur : garder le lien avec la clientèle. L'opération « Le Périgord vu du ciel en 3D » et la mise en place d'une opération de communication à grande échelle avec tous les partenaires et notamment les offices de tourisme, les campings et les hôtels, permettront de répondre à ces objectifs.